

DECLARATION DE TUNIS COALITION DES VILLES ARABES CONTRE LE RACISME, LA DISCRIMINATION, LA XÉNOPHOBIE ET L'INTOLÉRANCE

Préambule

1. Nous, les membres de la Coalition des villes arabes contre le Racisme, la Discrimination, la Xénophobie et l'Intolérance (dénommée ci-après « Coalition Arabe »), et les autres villes participantes, sommes réunis pour l'atelier de planification sur le thème « Villes inclusives et durables face aux transformations sociales » (6-7 avril 2017, Tunis, Tunisie). Nous remercions l'UNESCO pour avoir organisé cette importante rencontre, le premier rassemblement des villes membres depuis la création de la Coalition arabe en 2008. Nous sommes également reconnaissants envers l'Institut arabe des droits de l'homme pour son appui dans l'organisation de cette rencontre. Nous remercions la Coalition européenne des Villes contre le Racisme (ECCAR), représentée par la ville de Nancy (France), pour sa participation à cet atelier.
2. Nous félicitons l'UNESCO et le Secrétariat de la Coalition internationale des villes inclusives et durables - ICCAR, notamment pour la création du Comité international de pilotage de l'ICCAR (avril 2016) qui a ouvert la voie pour le renforcement de la coopération interrégionale et la solidarité mondiale parmi ses membres appartenant aux sept coalitions régionales et nationales.

Nous adoptons and proclamons solennellement la présente Déclaration :

3. Nous reconnaissons l'adoption de *l'Agenda 2030 pour le Développement Durable*, en particulier l'Objectif 11 « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables », et l'Objectif 16 « Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces », spécifiquement la cible 16b « Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable ». Nous reconnaissons également l'adoption du *Nouvel agenda urbain* qui souligne l'importance de l'inclusion comme facteur fondamental pour un développement urbain durable. Par conséquent, nous affirmons notre engagement à répondre aux aspirations mondiales qui visent à construire, gouverner et vivre dans des villes qui « ne laissent personne pour compte ».
4. Nous accordons de l'importance à la Déclaration de Bologne (avril 2016) adoptée lors de la première réunion du Comité international de pilotage de l'ICCAR, qui met un accent particulier sur l'importance de l'inclusion et de la diversité dans les espaces urbains pour la réalisation d'un développement urbain durable. Nous reconnaissons ses messages clé tels que l'importance de « répondre aux défis posés par une culture du racisme et de la discrimination ». Nous reconnaissons également que « traduire les droits humains en actions et mécanismes concrets favorisant l'égalité des genres est

un facteur clé du développement, de la démocratie et de l'inclusion ». Nous reconnaissons de même que « apports potentiels des migrants à la vie économique, sociale et culturelle favorise des sociétés pacifiques, justes et inclusives ».

5. Nous apprécions les actions que l'UNESCO a mises en œuvre pour redynamiser l'ICCAR en tant que plateforme mondiale pour promouvoir l'inclusion et la diversité dans les espaces urbains. Nous reconnaissons les efforts de plaidoyer et de réseautage déployés par le Secrétariat de l'ICCAR à travers une série d'événements internationaux et régionaux qui ont contribué à faire connaître et à accroître la visibilité de l'ICCAR et de ses coalitions. Nous saluons l'engagement des défenseurs de l'ICCAR, issus de différentes coalitions, qui n'ont épargné aucun effort pour continuellement soutenir sa cause et ses missions.
6. Nous sommes conscients des défis relatifs aux actes de racisme, de discrimination, de xénophobie et d'intolérance auxquels les villes font face dans le monde d'aujourd'hui. Ces défis ont accru, se sont diversifiés, et sont devenus une constante dans nos sociétés. Nous reconnaissons que, près d'une décennie après la création de la Coalition arabe, la lutte contre ces fléaux n'a jamais été aussi pertinente.
7. Nous reconnaissons le rôle clé que jouent les villes pour faire en sorte que leurs populations contribuent à renforcer l'inclusion et la diversité, en collaboration avec l'ensemble des principales parties prenantes de la société. Nous reconnaissons l'importance de politiques municipales, de programmes et de services inclusifs qui promeuvent la participation significative des citoyens.
8. Nous nous référons à la Déclaration de Casablanca, adoptée par la Coalition arabe en 2008, qui stipule que lutte contre le racisme, la discrimination, la xénophobie et l'intolérance dans la ville, fait partie des devoirs des autorités municipales en vue de garantir le respect mutuel et de promouvoir l'égalité entre les habitants et une citoyenneté respectueuse des diversités qui fait la richesse des sociétés modernes.
9. Nous sommes conscients de la nécessité, pour la Coalition arabe, d'être redynamisée à travers une Feuille de route réalisable qui mènera à la prochaine réunion de la Coalition en avril 2018. Nous considérons que le Plan d'action en dix points de 2008 est un document d'orientation globale en vue de construire une culture antiraciste dans nos villes, d'améliorer l'inclusion et l'intégration sociales de toutes les catégories de population, et de promouvoir la diversité, afin de renverser à terme les tendances croissantes au racisme, à la discrimination, à la xénophobie et à l'intolérance. Nous nous engageons à revoir notre Plan d'action en dix points afin de l'aligner sur l'*Agenda 2030* et le *Nouvel agenda urbain* en répondant aux priorités et engagements stipulés dans les accords internationales, et en consacrant les thématiques transversales des droits de l'homme, de l'égalité des genres, et de l'éradication de la pauvreté comme prérequis pour un développement urbain durable.

10. Dans le cadre d'un plan de court-terme pour la redynamisation de la Coalition, nous nous engageons à travailler et collaborer dans les domaines prioritaires suivants : (i) Mener des diagnostics territoriaux et des collectes de données sur les problématiques de racisme, discrimination, xénophobie, et intolérance dans nos villes ; (ii) Entreprendre des initiatives de conscientisation et de sensibilisation relevant du mandat de la Coalition, au bénéfice de nos concitoyens et de notre administration ; et (iii) Renforcer la collaboration avec les acteurs de la société civile pour mettre en place des initiatives conjointes. Ceci est notre plan de redynamisation couvrant une période d'une année, qui sera conjointement évalué à la prochaine réunion régionale en avril 2018.

11. Nous nous engageons à défendre la vision de l'ICCAR en promouvant la coopération internationale entre les villes en vue de renforcer le plaidoyer pour la solidarité mondiale et la collaboration, et de promouvoir le développement urbain inclusif libéré de toute forme de discrimination, en partageant les bonnes pratiques, les savoirs et l'expertise, et en mettant en avant des actions conjointes relatives à l'élaboration de politiques et d'initiatives participatives au niveau municipal. Au niveau régional, nous recommandons à l'Institut arabe des droits de l'homme (IADH), et à Cités et Gouvernements locaux Unis d'Afrique (CGLU-Afrique), entre autres, de collaborer avec les villes membres et les Institutions nationales des droits de l'homme pour la mise en œuvre du plan de redynamisation.

Tunis, 7 avril 2017